

## TABLE DES MATIERES

<b>Table des illustrations.....</b>	<b>2</b>
Carte .....	2
Graphiques.....	2
<b>1. Un Niveau de formation en amélioration, une prédominance des CAP/BEP .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Situation quant à l'emploi .....</b>	<b>6</b>
2.1. Composition de la population active/inactive.....	6
2.2. Taux de chômage .....	7
2.2.1. Taux de chômage selon le sexe .....	9
2.2.2. Taux de chômage selon l'âge.....	9
2.3. Emploi selon la Catégorie socio-professionnelle : prédominance d'employés et forte présence d'agriculteurs, évolution à la hausse pour les cadres.....	10
<b>3. Précarité de l'emploi.....</b>	<b>12</b>
3.1. Temps de travail : un recours au temps partiel en baisse, mais au-dessus de la moyenne .....	12
3.2. Statuts d'emploi : contrats stables dominants, des femmes en situation précaire.....	13
3.3. Structures d'insertion à l'emploi.....	14
3.3.1. AGIR.....	14
3.3.2. ISGD .....	15
3.3.3. AUNIS 2i.....	15
3.3.4. Association d'aide à l'emploi.....	15
<b>4. L'analyse AFOM.....</b>	<b>16</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### CARTE

Carte 1 : Taux de chômage en 2011 et variation entre 2006 et 2011, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	8
--	---

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud – Evolution sur 40 ans .....	4
Graphique 2 : Comparaison du diplôme le plus élevé de la population de 15 ans ou plus.....	5
Graphique 3 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2011, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	6
Graphique 4 : Comparaison du type d'activité de la population de 15 à 64 ans.....	6
Graphique 5 : Comparaison du taux de chômage des 15 - 64 ans selon le sexe.....	9
Graphique 6 : comparaison du taux de chômage des 15 - 64 ans selon l'âge .....	10
Graphique 7 : Emplois par catégorie socioprofessionnelle, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	11
Graphique 8 : Comparaison de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle .....	12
Graphique 9 : Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel selon le sexe, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	13
Graphique 10 : Comparaison des statuts et conditions d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe .....	14

Signe de la prospérité d'un territoire, la vitalité du marché du travail, de l'emploi et du système d'éducation et de formation est primordiale pour offrir à chaque citoyen des opportunités raisonnables de ne pas connaître le phénomène d'exclusion qui frappe de plus en plus de personnes. Tout comme les entreprises, les salariés ainsi que toutes les personnes susceptibles d'entrer sur le marché du travail, constituent une richesse pour un territoire, qu'il s'agisse de développer ou de préserver l'emploi, notamment en matière d'accompagnement, de formation et de développement de capital humain. A ce titre, les systèmes d'éducation et de formation initiale et continue sont des facteurs importants pour le développement local. De même les actions permettant de créer des emplois à partir de nouveaux gisements d'emplois, de rapprocher l'offre de la demande de travail et des compétences présentes sur le marché, ainsi que celles favorisant la réinsertion des personnes en difficultés sont des leviers primordiaux.

La situation de la population quant à l'emploi a des conséquences sur le tissu social, notamment en contexte de crise sociale comme cela a été le cas très récemment et encore actuellement. Il est important de veiller à l'équité de l'accès à l'emploi selon le niveau de diplôme, l'âge, le sexe, etc. Les inégalités face à l'emploi peuvent en effet générer des phénomènes d'exclusion auxquels il faut rester vigilant. Cela implique, à côté des interventions en matière d'infrastructures et d'équipements, d'accorder également toute l'importance nécessaire à des mesures et services d'accompagnement de la population, et plus particulièrement de la population en situation de précarité et/ou d'exclusion.

Le niveau de formation et le secteur d'activité de la population active renseignent considérablement sur les ressources dont dispose un territoire en termes de potentialité de développement économique. Selon les caractéristiques et la proportion de la main d'œuvre présente sur un territoire, les gisements d'emploi et le potentiel de développement à favoriser seront en effet différents.

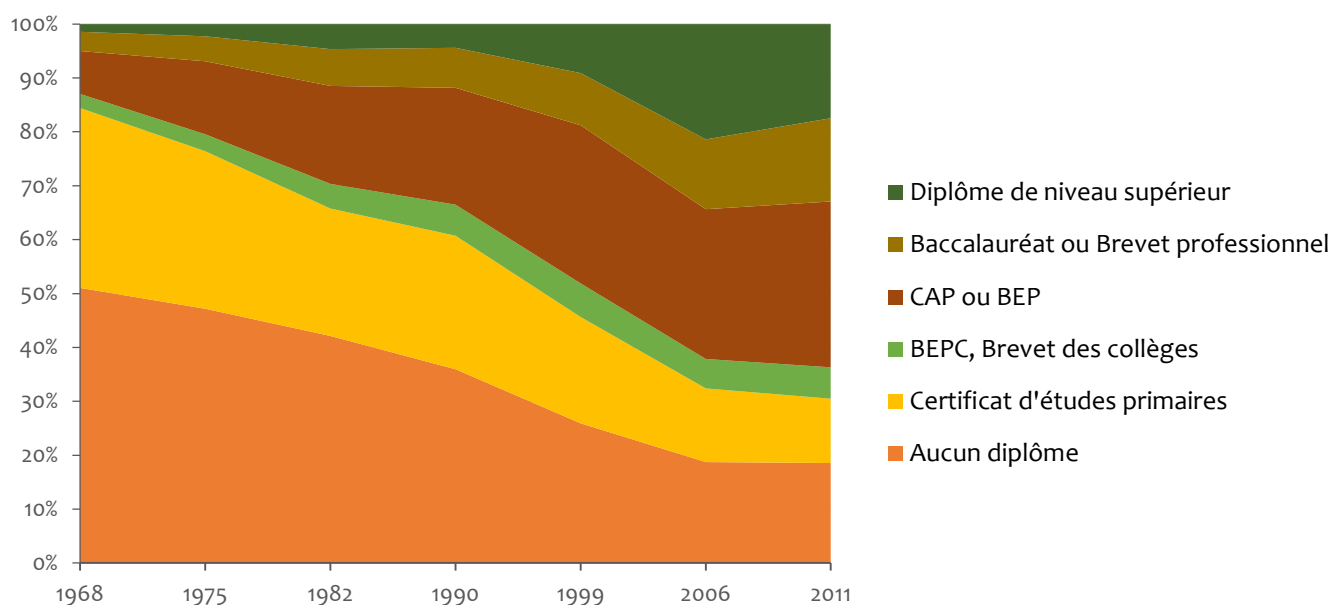
Cette partie abordera les caractéristiques de la population à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud, à travers son niveau de formation, sa répartition actifs/inactifs, et par conséquent le taux de chômage, le recours au temps partiel, les types de contrats, etc. Ici, nous considérons l'emploi des personnes au lieu de résidence, tandis que la partie suivante (**Thème – Economie**) prendra en considération l'emploi au lieu de travail. Etant donné que les personnes travaillent de plus en plus fréquemment dans une autre commune que celle dans laquelle elles résident, cette distinction a toute son importance<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> D'après le Rapport de diagnostic du projet de territoire de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint Claude - Page 38.

## 1. UN NIVEAU DE FORMATION EN AMELIORATION, UNE PREDOMINANCE DES CAP/BEP

Le niveau de formation de la population de la Communauté de Communes a considérablement évolué sur les quarante dernières années (*Graphique 1 – Annexe 1*), évolution qui d’ailleurs est du même ordre à l’échelle nationale.



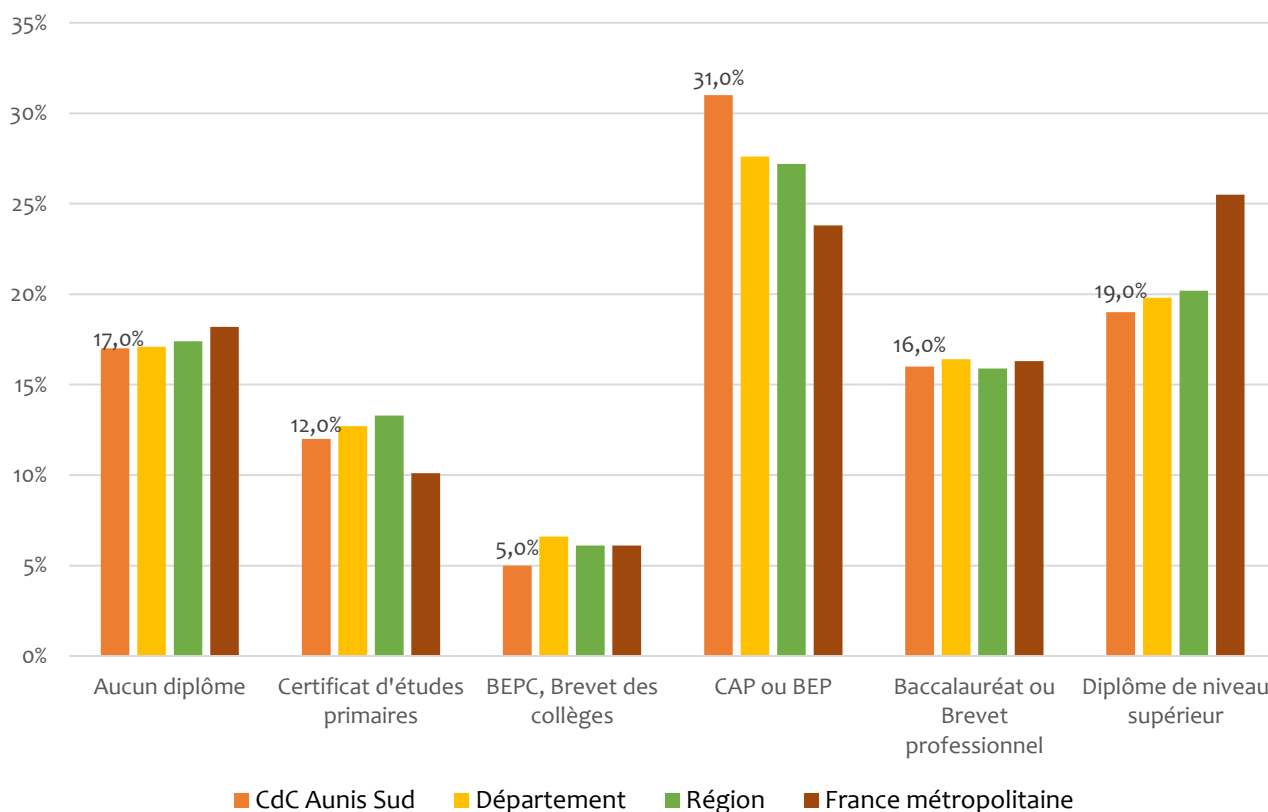
**GRAPHIQUE 1 : DIPLOME LE PLUS ELEVE DE LA POPULATION NON SCOLARISEE DE 15 ANS OU PLUS, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD – ÉVOLUTION SUR 40 ANS**

Source : Insee, RP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2006, 2011

Le nombre de personnes n’ayant aucun diplôme suit une décroissance, mais tend à se stabiliser depuis le recensement de 2006. De la même manière, les détenteurs du Certificat d’études primaires sont de moins en moins présents, pour cause, sa disparition en 1989. La technicité est en revanche en très forte croissance. Le nombre de personnes ayant en leur possession le Brevet des collèges, un Certificat d’Aptitude Professionnelle, Brevet d’Etudes Professionnelles, voire même le Baccalauréat a augmenté de manière exponentielle. Concernant les chiffres des diplômés de l’enseignement supérieur, à savoir ceux en situation post-baccalauréat, ils ont eux aussi connu une importante croissance, et plus particulièrement entre 1999 et 2006. Néanmoins, depuis ce dernier recensement, les diplômés du supérieur ont diminué de 4 846 à 3 953 en 2011.

Certes les tendances de la Communauté de Communes sont similaires à celles des autres échelles supra-intercommunales, à savoir départementale, régionale et métropolitaine, mais il subsiste de notables écarts quant à certains diplômes (*Erreur ! Source du renvoi introuvable. - Annexe 2*).

L’évolution du niveau de formation de la population de la Communauté de Communes ne suit pas exactement celle du département, échelle de comparaison la plus proche, mais ce dernier en revanche calque au mieux l’évolution suivie par la région.



**GRAPHIQUE 2 : COMPARAISON DU DIPLOME LE PLUS ELEVE DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS**

Source : Insee, RP 2011

La part des personnes de 16 ans et plus n'ayant aucun diplôme est la plus basse pour la Communauté de Communes, représentant 17%. Le Département et la Région sont légèrement supérieurs et la métropole est un point au-dessus.

Les derniers chiffres du recensement révèlent qu'en 2011, 65%<sup>2</sup> de la population de plus de 15 ans de la Communauté de Communes avait un niveau de diplôme inférieur ou égal à un CAP/BEP, contre une moyenne départementale et régionale de 64% et une moyenne nationale de 58%. La **proportion de sans diplôme ou de personnes disposant d'un niveau de formation modeste est effectivement des plus importantes pour la Communauté de Communes, mais dans leurs compositions, les résultats sont les plus satisfaisants.** En effet, la Communauté de Communes possède bien plus de personnes ayant un CAP/BEP, avec environ 31%, que les autres échelles de comparaison : département 28%, région 27% et France métropolitaine 24% (Erreur ! Source du renvoi introuvable.).

La proportion de la **population disposant d'un diplôme de Baccalauréat/Brevet professionnel (16%) se situe en deçà du département et de la France métropolitaine mais légèrement supérieure à la région.**

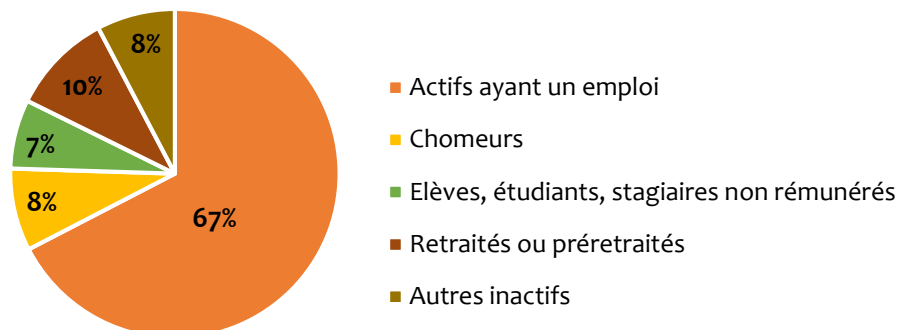
Arrive la **catégorie où la Communauté de Communes se voit la plus démunie, les diplômés de l'enseignement supérieur.** En 2011, la Communauté de Communes enregistre un taux de 19% pour cette catégorie. Le Département se situe à 0,8 points au-dessus (19,8%), la Région à 20,2% et la France métropolitaine creuse l'écart avec plus de 25%.

<sup>2</sup> Le niveau de diplôme inférieur ou égal au CAP/BEP résulte de la somme des catégories « Aucun diplôme », « CEP », « BEPC » et « CAP/BEP ».

## 2. SITUATION QUANT A L'EMPLOI

### 2.1. COMPOSITION DE LA POPULATION ACTIVE/INACTIVE

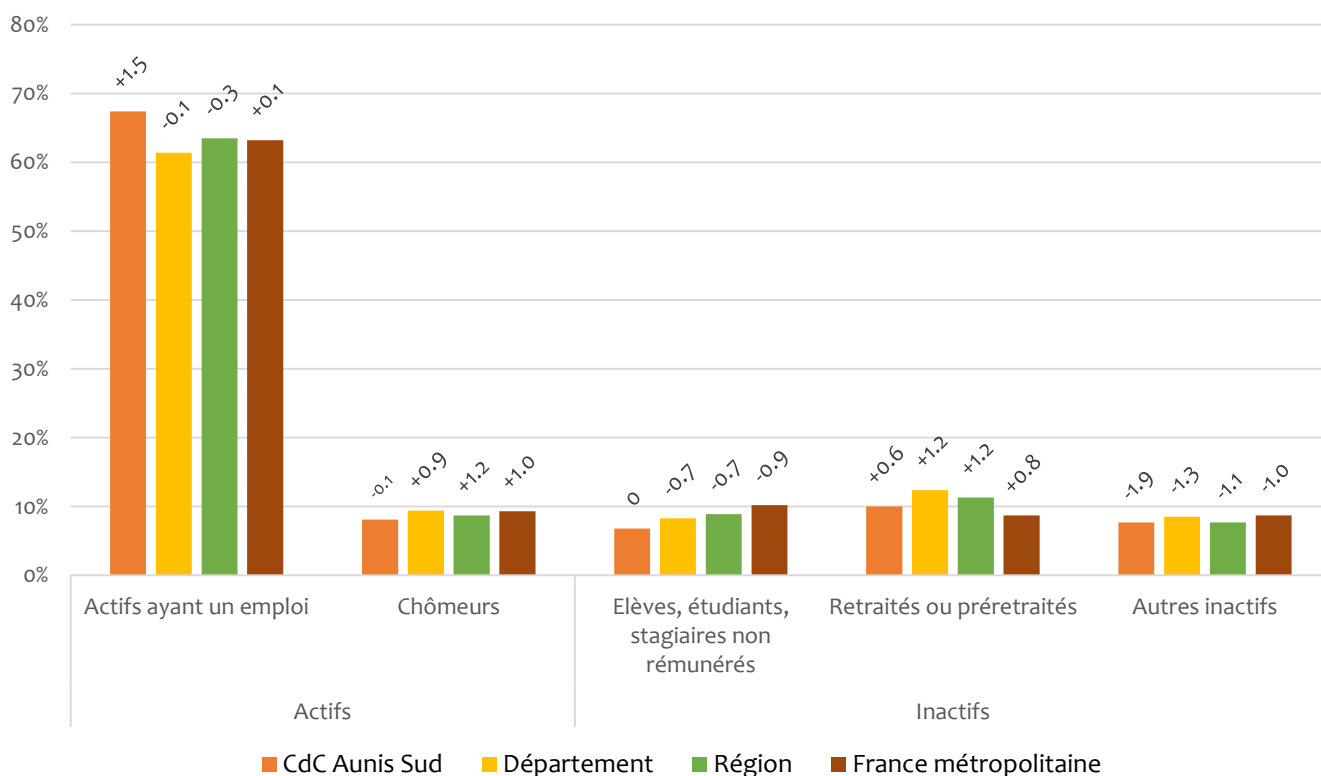
La population de la Communauté de Communes, âgée de 15 à 64 ans, comporte 67% d'actifs (**Graphique 3 - Annexe 3**). Pour cette même année 2011, la proportion des inactifs représentait 33%.



**GRAPHIQUE 3 : POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE EN 2011, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD**

Source : Insee, RP 2011

La composition de la population à l'échelle de la Communauté de Communes est bien répartie, et ce en tous points. A titre de comparaison, les actifs ayant un emploi représentent 61% sur le Département, 64% pour la région et 63% pour la métropole (**Graphique 4 - Annexe 4**). Ce graphique a été construit avec les chiffres du recensement de 2011, et les valeurs positives ou négatives situées au-dessus de chaque histogramme font état des lieux de l'évolution entre le RP de 2006 et celui de 2011.



**GRAPHIQUE 4 : COMPARAISON DU TYPE D'ACTIVITE DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS**

Source : Insee, RP 2006 & 2011

Le taux de chômage sera abordé dans la partie suivante, mais il est possible de constater d'emblée que celui de la Communauté de Communes, avec 8,1%, est le plus bas en comparaison avec les autres territoires étudiés. Parmi les inactifs, les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés ne sont pas la catégorie où la Communauté de Communes excelle. Effectivement, près de 7% pour la Communauté de Communes, 8% au Département, 9% en Région et légèrement plus de 10% pour l'échelle Nationale. Toujours dans la catégorie des inactifs, les retraités et préretraités sont répartis entre 12% et 9% selon les zones de comparaison, la Communauté de Communes se situe exactement à 10%, un taux vraisemblablement ordinaire. Exæquo avec la Région, la Communauté de Communes est caractérisée à hauteur de 8% par la catégorie « autres inactifs », une valeur également habituelle.

En confrontant les données issues du RP de 2006 avec celles de 2011, la Communauté de Communes s'en sort plutôt très bien. Cette dernière gagne 1,5 point, la valeur la plus haute en comparaison. Et à contrario, son taux de chômage diminue quand ceux des autres, comme celui la région, s'amplifie de 1,2 point.

Là où précédemment la catégorie élèves, étudiants était le grand point noir de la Communauté de Communes, ici, le chiffre stagne. Une telle stagnation est encourageante puisque les résultats des autres échelles supra-intercommunales déperissent, soit près de moins 1% pour la France métropolitaine.

Partant du postulat que la catégorie « autres inactifs »<sup>3</sup>, au vu de sa définition, ne doit pas nécessairement être imposante, la Communauté de Communes possède la variation entre 2006 et 2011 la plus marquante. Toutes suivent une tendance générale à la baisse, et la Communauté de Communes mène la marche à son échelle. Le territoire intercommunal à l'époque communale était une strate très proche des personnes concernées par cette catégorie et les démarches engagées par les communes depuis ces dernières années ont certainement contribué à l'amélioration de ces chiffres. Pour la Communauté de Communes, le résultat est de moins 1,9 point, moins 1,3 au Département, moins 1,1 en Région et moins 1 en Métropole.

Pour cette partie « Evolution de la composition de la population active, inactive », **la Communauté de Communes ressort de manière incontestable, la grande gagnante.**

## 2.2. TAUX DE CHOMAGE

En ce qui concerne plus précisément le taux de chômage, c'est-à-dire la part de chômeurs dans la population active<sup>4</sup>, la situation de la Communauté de Communes Aunis Sud en 2011, et son évolution entre 2006 et 2011, sont des plus mitigée (**Carte 1 - Annexe 5**).

**En 2011, plus de 20% des Communes membres de la Communauté de Communes ont un taux de chômage supérieur à 10%.** Certaines d'entre elles culminent ou avoisinent les 12% de leur population active inoccupée.

**Ces résultats ne sont pas si alarmants, nombre d'entre eux ont radicalement évolué entre deux recensements,** l'avenir en dira-t-il autant ? Entre 2006 et 2011, le nombre de communes ayant atteint les 10% reste identique, à savoir six, mais cette répartition a grandement changé. Néanmoins une commune, Saint-Mard, reste concernée durant ces deux dates par des taux de chômage relativement forts (supérieurs à 10%).

---

<sup>3</sup> La population inactive et plus particulièrement la catégorie « Autres inactifs », comprend au sens de l'Insee (définition issue du BIT) : les personnes (âgées de 15 ans ou plus), hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler, etc.

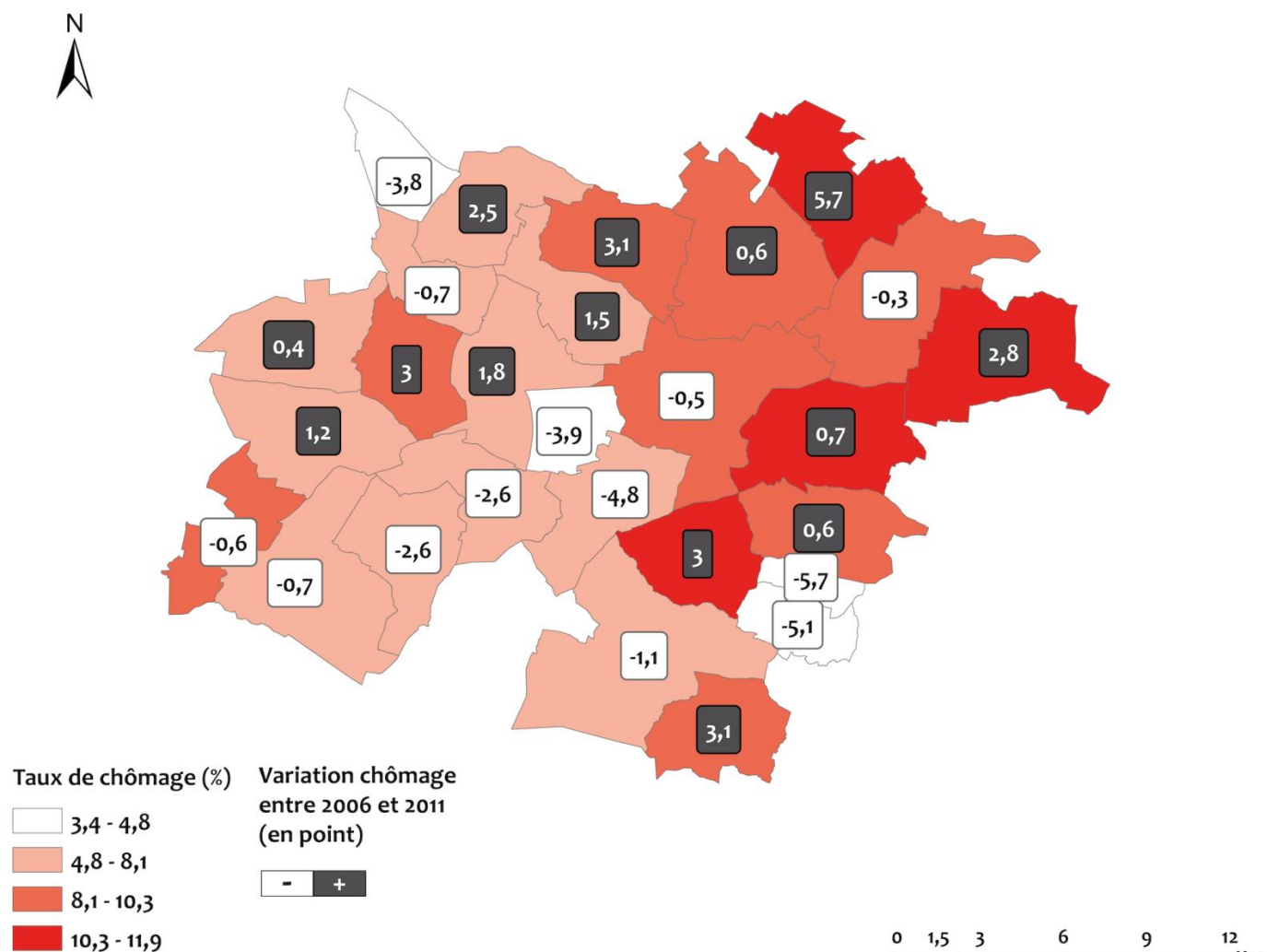
<sup>4</sup> Le taux de chômage est défini par le Bureau International du Travail (BIT), comme une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois. Néanmoins, un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle Emploi (et inversement).

Toujours dans l'optique d'affaiblir cette courbe du chômage, certaines communes peuvent surprendre par leurs impressionnantes évolutions, telles que Chervettes (-5,7 points), Saint-Laurent de la Barrière, Saint-Germain de Marencennes ou Peré (-3,9 points). Cet **amenuisement du taux de chômage est vécu par près de la moitié des communes de la Communauté de Communes, tendance très encourageante**. Celle-ci est corroborée d'ailleurs par la moyenne de cet écart, avec -0,1% entre 2006 et 2011.

**A l'inverse, pour les 50% restant, l'évolution n'est que synonyme d'accroissement**. Les communes d'Aigrefeuille d'Aunis ou même de Breuil la Réorte et Saint-Georges du Bois ne sont que très peu impactées. En revanche ce n'est pas le cas de Saint-Pierre d'Amilly, qui présente un taux de chômage excellent en 2006, mais qui en 2011 absorbe une croissance de 5,7. Saint-Crépin et Vouhé ne sont pas non plus épargnés.

D'autre part, une **corrélation légère peut être révélée entre le taux de chômage et la situation géographique (Carte 1)**. Il s'avère que la partie Ouest de la Communauté de Communes est sensiblement plus impactée.

Malgré les aléas comme la **crise économique de 2008, qui aujourd'hui est encore bien visible, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud le taux de chômage est plutôt satisfaisant, situé en dessous des 10% et qui a su entre 2006 et 2011 diminuer**.



Auteurs: A. DESAUNAI, S. FREDEVAL, L. LE GALL, A-E. TAUSSAT - Source: Insee, RP 2006 et 2011, Etat civil - Carte réalisée avec Arcmap

**CARTE 1 : TAUX DE CHOMAGE EN 2011 ET VARIATION ENTRE 2006 ET 2011, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD**

Source : Insee, RP 2006 & 2011



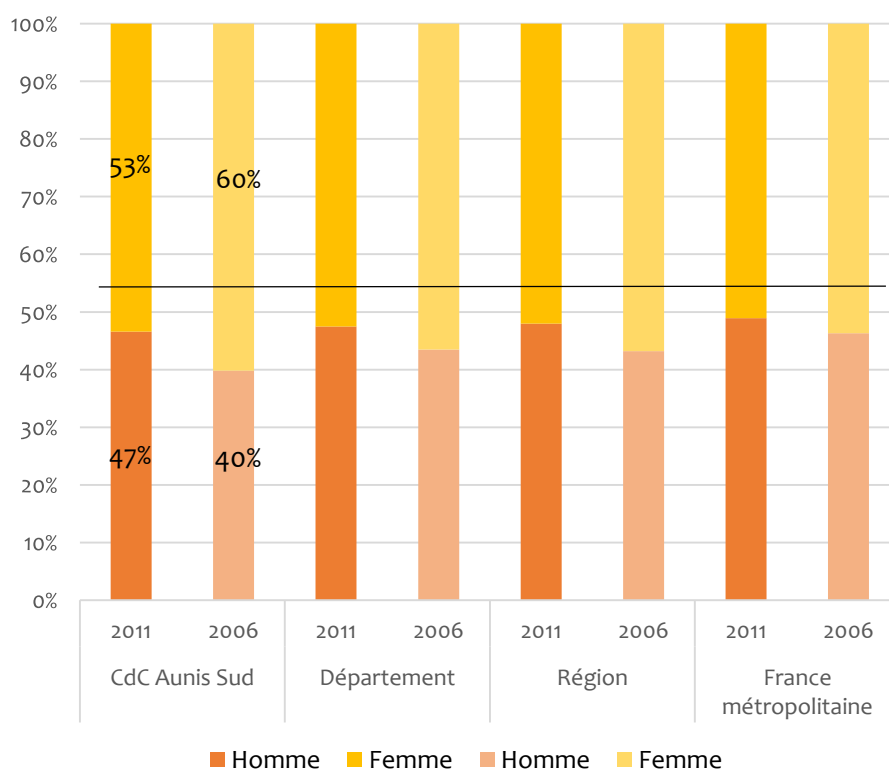
Le gradient de couleur, du blanc au rouge vif, illustre le taux de chômage pour l'année 2011. Les encadrés noirs relatent une évolution positive, soit un taux de chômage en hausse, ceux en blancs concernent les valeurs qui ont diminué.

La situation de la Communauté de Communes Aunis Sud en 2011, comparée à celles des autres échelles, est comme évoquée précédemment (**Graphique 4**), la meilleure possible. En effet, en moyennant les valeurs des communes membres de la Communauté de Communes, les résultats démontrent une situation globale favorable, avec pour la Communauté de Communes, l'enregistrement d'un taux de 8,1%, contre 9,4% pour le département, 8,7% pour la région et 9,3% à l'échelle nationale.

### 2.2.1. Taux de chômage selon le sexe

Concernant le taux de chômage selon le sexe, une tendance générale pour toutes les échelles est vérifiée, à savoir une proportion plus importante de femmes étant en situation de chômage (**Graphique 5 - Annexe 6**). Toutefois, l'écart de chômage selon la sexualité est davantage flagrant en 2006 pour la Communauté de Communes avec 60%.

Ce déséquilibre s'est plutôt bien atrophie entre 2006 et 2011. Malgré tout, les inégalités restent en 2011, encore présentes. Nul doute qu'en 2015, ces dernières ne se soient estompées.



**GRAPHIQUE 5 : COMPARAISON DU TAUX DE CHOMAGE DES 15 - 64 ANS SELON LE SEXE**

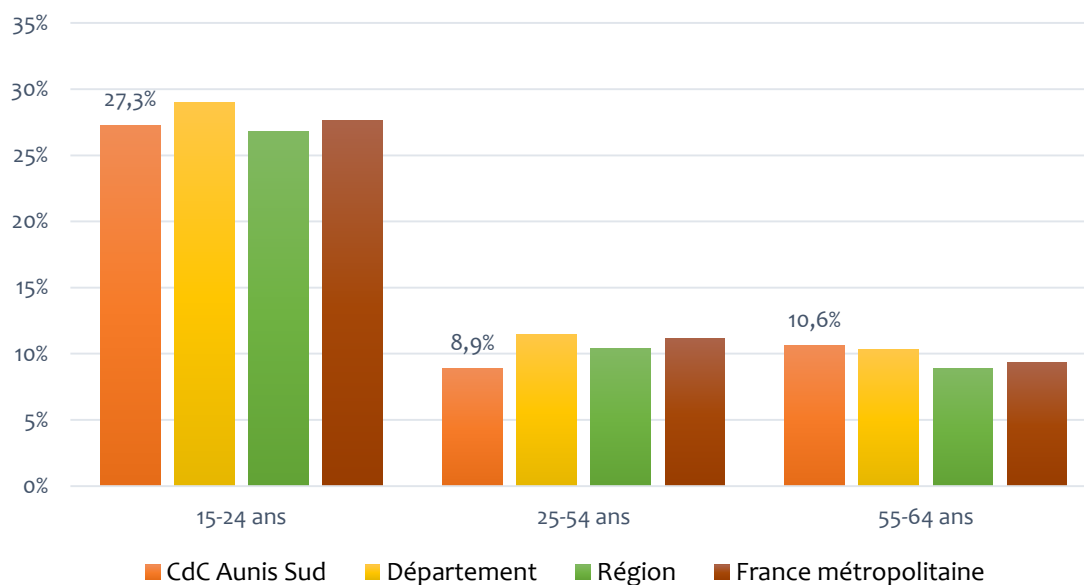
Source : Insee, RP 2006 & 2011

### 2.2.2. Taux de chômage selon l'âge

Sans étonnement, le chômage touche de manière générale plus durement les jeunes (15-24 ans). Les résultats de la Communauté de Communes sont acceptables (27,3%), et compris entre Région et France métropolitaine (**Graphique 6 - Annexe 7**). Etant donné que le chômage chez les jeunes est régulièrement montré du doigt, le fait est qu'en 2011 le territoire de la Communauté de Communes Aunis Sud se situe près de deux points en dessous de son Département.

De surcroît, **concernant la tranche d'âge des 25 à 54 ans, la Communauté de Communes passe en dessous de la barre des 10% de chômage.** Preuve d'une réussite, en confrontant les données avec les autres zones de comparaison, seule la Communauté de Communes franchit le cap, suivie de la Région avec 10,4%.

Ne pouvant pas faire exemplaire sur tous les fronts, la tranche des 55-64 ans ne réussit pas vraiment à la Communauté de Communes. Avec plus de 10%, cette dernière relève le taux de chômage le plus important, là où la Région décroche un 8,9%.



**GRAPHIQUE 6 : COMPARAISON DU TAUX DE CHOMAGE DES 15 - 64 ANS SELON L'AGE**

Source : Insee, RP 2011

Le Graphique révèle honnêtement pour la Communauté de Communes des points forts sur deux de ses tranches d'âge, expliquant son faible taux cumulé de chômage, en comparaison avec les niveaux supra-intercommunautaires. **Contrairement au Département, à la Région et à la France métropolitaine, la Communauté de Communes concentre ses taux de chômage les plus inquiétants aux extrêmes, les jeunes travailleurs et les personnes proches de la retraite.**

### 2.3. EMPLOI SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE : PREDOMINANCE D'EMPLOYES ET FORTE PRESENCE D'AGRICULTEURS, EVOLUTION A LA HAUSSE POUR LES CADRES

La situation de l'emploi des **salariés selon la catégorie socioprofessionnelle présente de grandes disparités**, aussi bien entre les catégories qu'entre deux dates de recensement (*Graphique 7 - Annexe 8*).

En 2011, la **catégorie socioprofessionnelle la plus représentée sur le territoire de la Communauté de Communes est la catégorie des employés avec 30% de la population totale.** Entre 2006 et 2011, cette même catégorie a grimpé de 4 points, soit une augmentation de 14% sur cette période.

Les autres catégories ayant une part importante dans la population active salariée sont les **ouvriers (20%) et les professions intermédiaires (18%).**

**Toutes les catégories socioprofessionnelles semblent réduire en représentation**, mais pour cette période l'affaiblissement général profite aux employés comme évoqué précédemment et plus encore aux **cadres et professions intellectuelles supérieures.** Ces derniers progressent considérablement, près de **60% d'augmentation**, passant donc de 3% en 2006 à 7% en 2011. Un tel constat peut s'expliquer par **l'augmentation des diplômes de niveau supérieur depuis ces vingt dernières années**, malgré une recrudescence entre 2006 et 2011 (*Graphique 1*). L'autre raison possible quant à cette élévation des cadres et professions intellectuelles

serait les arrivées de plus en plus nombreuses de cadres, travaillant notamment sur La Rochelle et résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.



**GRAPHIQUE 7 : EMPLOIS PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD**

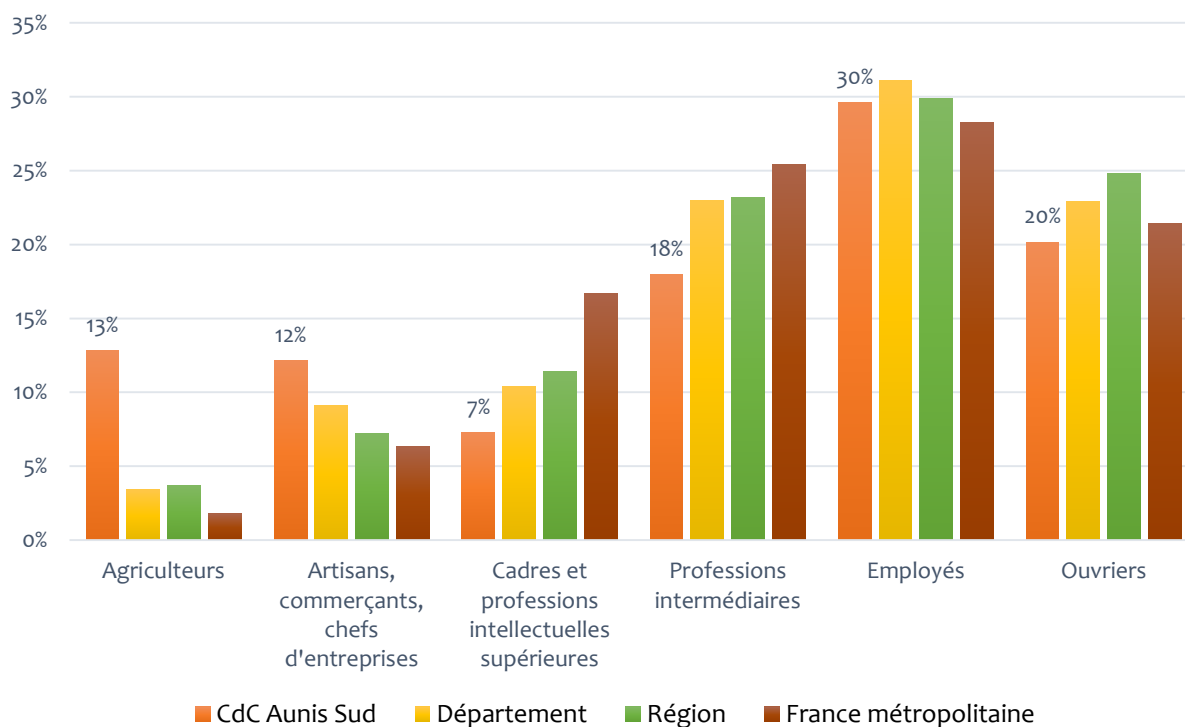
Source : Insee, RP 2006 & 2011

En comparaison avec le Département, la Région et la France métropolitaine, les catégories où la Communauté de Communes est mieux dotée sont les agriculteurs et les artisans/commerçants/chefs d'entreprises (**Graphique 8 -**

**Annexe 9). Les agriculteurs sont indéniablement le point fort du territoire**, ils représentent en 2011 12% de la population salariée, contre 3% pour le Département, 4% en Région et 2% à l'échelle nationale. Le constat est moins marquant pour les Artisans/commerçants/chefs d'entreprises. (12%), mais reste tout de même deux fois plus important qu'en métropole.

La Communauté de Communes gagne effectivement sur ces deux catégories, mais se retrouve être à défaut pour le reste des échelons de comparaison supérieurs. Malgré les employés où les résultats sont plutôt dans la moyenne, la **proportion de cadres/etc. est nettement inférieure qu'en France métropolitaine**, 7% contre 17%.

Un **constat général qui reste convenable**, tout particulièrement pour les **agriculteurs et artisans/commerçants/chefs d'entreprises**. Une **opportunité d'emploi focalisée sur les cadres et professions intellectuelles** ne semble pas être aberrante au vu de leur augmentation visible ces dernières années.



**GRAPHIQUE 8 : COMPARAISON DE L'EMPLOI PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE**

Source : Insee, RP 2011

### 3. PRECARITE DE L'EMPLOI

Le type de contrat est souvent associé à une qualité de vie particulière, ainsi qu'à un niveau de revenu. Le recours au temps partiel permet certes de libérer au quotidien du temps libre consacré aux loisirs ou à l'éducation des enfants, mais à l'inverse amoindrit le niveau de revenu.

Quant à l'intérim ou aux contrats à durée déterminée, ces derniers ne font qu'accroître la précarité des situations. Il est, pour un ménage, très difficile de contracter un prêt bancaire, quand ne serait-ce qu'un des conjoints est en situation de contrat précaire, et ceci est d'autant plus sensible aujourd'hui avec l'amplification des ménages monoparentaux.

Le statut (salarié ou non) et la condition d'emploi (CDI, CDD, intérim, apprentissage, indépendants, employeurs, etc.) donnent des informations quant à la situation plus ou moins précaire d'une population.

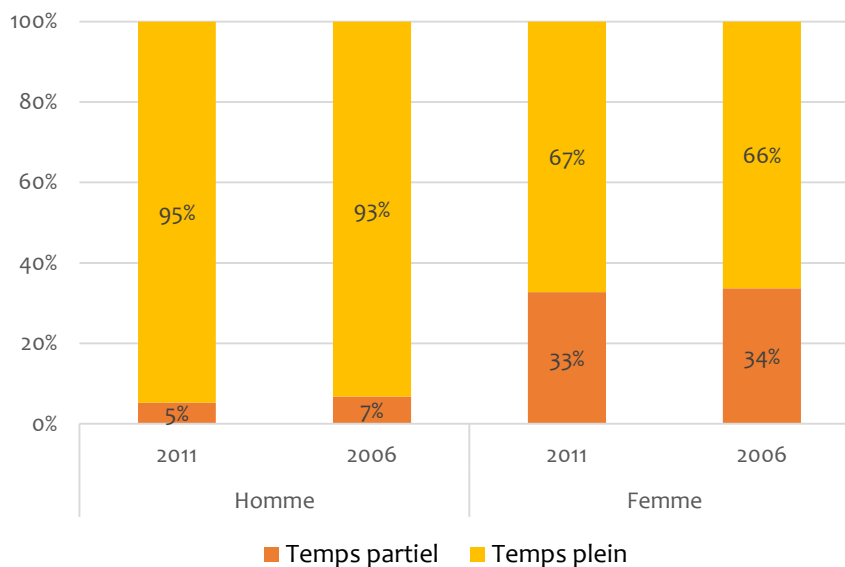
La Communauté de Communes Aunis Sud, par le biais de partenaires et de structures de soutien est à même de mener des politiques adaptées auprès des personnes les plus fragiles et ainsi d'œuvrer contre les discriminations. La Communauté de Communes, avec sa position actuelle en termes de développement économique, devient un partenaire incontournable dans le suivi des conditions d'emploi.

#### 3.1. TEMPS DE TRAVAIL : UN RECOURS AU TEMPS PARTIEL EN BAISSSE, MAIS AU-DESSUS DE LA MOYENNE

En 2011, la part des salariés présents sur le total des actifs occupés de la Communauté de Communes est de 85<sup>5</sup>, là où le Département cumule 83%, la Région 85% et la France métropolitaine 87%. Les écarts n'ont rien de significatifs, bien au contraire.

<sup>5</sup> Le pourcentage de salariés dans la population active occupée résulte de la somme des : titulaires de la fonction publique et CDI ; CDD ; Intérim ; Emplois aidés ; Apprentissage – stage. Calcul au sens de l'Insee.

En revanche, en regardant de plus près, la **proportion d'hommes à temps partiel est par contre nettement moins importante que celle des femmes, près de cinq fois** en cumulant les années 2006 et 2011. Entre les deux recensements, une accalmie est des plus légères mais rien de notable (**Graphique 9 - Annexe 10**).



**GRAPHIQUE 9 : PART DES SALARIÉS DE 15 ANS OU PLUS A TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD**

Source : Insee, RP 2006 & 2011

Les moyennes recensées pour les zones de comparaison suivent la même tendance, celle d'une « délicate décroissance » sur cette même période 2006-2011 (**Annexe 11**).

Le Graphique ci-dessus montre en 2011, pour la **Communauté de Communes, que 33% des femmes étaient employées à temps partiel, alors que les taux départemental, régional et métropolitain étaient moins élevés, respectivement à 32%, 31% et 29%**.

Cette position dans laquelle se situe l'intercommunalité peut marquer des situations de temps partiel subit, telle que la difficulté souvent rencontrée lors de la recherche d'un mode de garde adéquate et à moindre coût pour les enfants. Des raisons économiques, pour les entreprises, peuvent également influencer sur le recourt à un temps partiel plutôt qu'à un temps plein. Dans les deux situations les femmes se retrouvent le plus souvent être les grandes perdantes.

### 3.2. STATUTS D'EMPLOI : CONTRATS STABLES DOMINANTS, DES FEMMES EN SITUATION PRECAIRE

En termes de statut d'emploi, la **proportion de femmes salariées<sup>6</sup> est plus prégnante que celle des hommes** : 90,3% des femmes actives occupées sont salariées, contre 79% des hommes en 2011. L'écart le plus marquant entre hommes et femmes se situe parmi les « titulaires de la FP<sup>7</sup>, et CDI », avec 7 points les séparant.

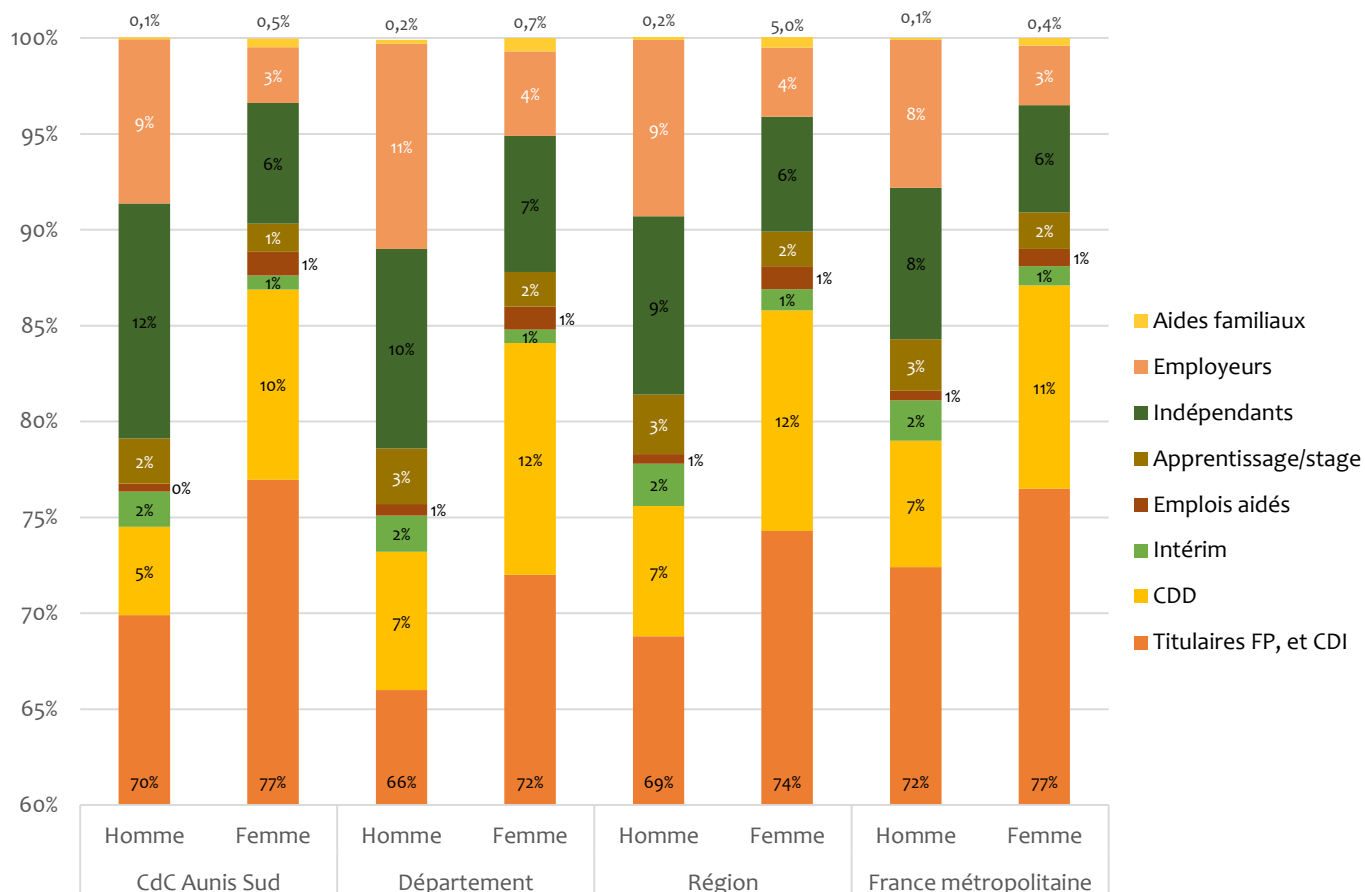
La **proportion de femmes embauchées en CDD est nettement plus marquée que la proportion d'hommes** dans le même cas, une situation vérifiée pour tous les territoires de comparaison (**Graphique 10 - Annexe 13 & Annexe 13**). Mais concernant la Communauté de Communes Aunis Sud, ce constat est d'autant plus évident, c'est un rapport du simple (5%) au double (10%).

<sup>6</sup> La catégorie « salariés » implique : Titulaires FP, et CDI ; CDD ; Intérim ; Apprentissage-stage. A l'inverse, la catégorie « non-salariés » concerne : Indépendants ; Employeurs ; Aides familiaux.

<sup>7</sup> La notion « FP » signifie la Fonction Publique.

La **gente féminine se retrouve être moins représentée parmi les employeurs** et également les indépendants. Là encore la Communauté de Communes enregistre les écarts les plus importants.

En outre, le Graphique ci-après révèle que la situation de la **Communauté de Communes ne se situe pas véritablement dans les sillons du Département ou de la Région, mais avant tout celui de la métropole.**



**GRAPHIQUE 10 : COMPARAISON DES STATUTS ET CONDITIONS D'EMPLOI DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE<sup>8</sup>**

Source : Insee, RP 2011

### 3.3. STRUCTURES D'INSERTION A L'EMPLOI

#### 3.3.1. AGIR

Cette association, loi 1901, d'insertion par l'activité économique a été créée en 1992. Elle a pour objectifs « de créer du lien social sur le territoire, favoriser l'autonomie des personnes, de lutter contre l'exclusion sociale et professionnelle, et de valoriser le parcours de chacun. » Pour cela, elle met à disposition de ses clients des personnes, en recherche d'emploi, connaissant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Ces clients peuvent être aussi bien des particuliers, des collectivités, des associations ou des entreprises. L'association propose aussi un accompagnement individuel sous la forme d'ateliers, de formations ou de réunions.

<sup>8</sup> La catégorie « Aides familiaux » est réservée aux membres de professions libérales (souvent leurs épouses) qui effectuent exclusivement un travail administratif (ou de relations) avec la clientèle, selon l'Insee. Le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt définit cette catégorie comme étant une aide familiale vivant dans le cadre d'une exploitation ou d'une entreprise agricole et participant à sa mise en valeur sans avoir la qualité de salarié.

En 2012, 35 personnes ont été accueillies, 167 personnes en insertion ont été mises à disposition. 26 personnes ont obtenu un emploi durable, 23 un emploi de transition, 5 une formation. 7 personnes ont été orientées vers une autre SIAE<sup>9</sup>.

### 3.3.2. ISGD

Cette association a été créée en 1995, sous la forme d'un chantier d'insertion, avec pour objectifs de réguler les ragondins, d'entretenir les cours d'eau et d'aider les communes pour les travaux d'entretien d'espaces publics.

En 2012, elle a permis l'insertion de 34 personnes, quatre personnes ont obtenu un emploi durable, trois ont suivi une formation et deux ont été orientés vers pôle emploi<sup>10</sup>.

### 3.3.3. AUNIS 2i

Cette association a pour objectifs de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation précaire. Pour ceci, elle organise un chantier d'insertion composé de 40 et 50 salariés par an en Contrat d'Insertion sur des postes en Couture, Peinture ou Menuiserie. Ces salariés fabriquent des jeux surdimensionnés, des villages à jouer, des décors ou des costumes qui peuvent être loués

Cette association s'occupe aussi de la gestion de Lud'Aunis, le parc à jouer situé à Aigrefeuille d'Aunis. Elle organise de nombreuses animations sportives, commerciales ou destinées à l'enfance. 38 personnes ont été en insertion avec cette association<sup>11</sup>.

Le temps de travail des salariés, essentiellement des femmes, est organisé pour faciliter la garde des enfants.

### 3.3.4. Association d'aide à l'emploi

Cette association a pour objectifs de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation précaire, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle travaille avec 700 clients environ qui sont des particuliers, des collectivités, des entreprises ou des associations, et 300 demandeurs d'emploi sur 27 communes.

Elle propose aux personnes en difficultés un accompagnement personnalisé, des formations pour qu'ils se professionnalisent.

L'association a accueilli 202 personnes et permis la mise à disposition de 294 personnes. 175 ont bénéficié d'une action d'accompagnement socioprofessionnel. 28 personnes ont obtenu un emploi durable, 34 un emploi de transition, 2 une formation. Une personne a été redirigée vers une autre SIAE<sup>12</sup>.

Ainsi, en 2012 sur les quatre structures d'insertion présentes sur le territoire, 58 personnes ont obtenu un emploi durable, 57 un emploi de transition, 10 suivent une formation, 8 personnes ont été redirigées vers une autre Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

---

<sup>9</sup> SIAE de Poitou-Charentes : <http://www3.iris.asso.fr/annuaire/ListeOrganismes.asp>

<sup>10</sup> SIAE de Poitou-Charentes : <http://www3.iris.asso.fr/annuaire/ListeOrganismes.asp>

<sup>11</sup> Idem.

<sup>12</sup> Idem.

#### 4. L'ANALYSE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un chômage maîtrisé : stagnant et inférieur aux échelons de comparaison supérieurs</li> <li>✓ Une activité agroalimentaire et agricole très présente</li> <li>✓ Une population d'entrepreneurs deux fois plus importante que la moyenne métropolitaine, portée par une Communauté de Communes dynamique</li> <li>✓ Une proportion de personnes sortant du dispositif de formation sans diplôme inférieure à toutes les échelles de comparaison</li> <li>✓ Une reconversion dans l'agroalimentaire réussie</li> <li>✓ Plusieurs structures d'insertion à l'emploi efficaces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un taux d'élèves/étudiants stagnant, mais plus bas que toutes les échelles de comparaison supérieures</li> <li>✓ Une faible proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures, possiblement due à une majorité de petites structures</li> <li>✓ Une disparité du taux d'emploi à temps partiel très présent, tout particulièrement pour les femmes</li> <li>✓ Un taux de chômage important chez les jeunes</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une hausse importante du nombre de diplômés</li> <li>✓ Une proximité avec la Rochelle, Niort et Rochefort</li> <li>✓ Une réactivité et un dynamisme portés par les petites structures</li> <li>✓ Un potentiel de main d'œuvre qualifiée qui tend à croître pour soutenir l'industrie locale</li> <li>✓ Une création possible d'emplois dans la transformation directe des produits agroalimentaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Un déséquilibre hommes/femmes stagnant sur les emplois à temps partiel</li> <li>✓ Une économie menacée par la baisse des emplois agricoles qui représentent une part des emplois importante sur le territoire</li> <li>✓ Un basculement économique subi de l'agriculture vers l'industrie ou le tertiaire</li> <li>✓ Devenir un satellite de La Rochelle sans co-construction économique avec cette dernière</li> </ul>



Annexe 1 : Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud – Evolution sur 40 ans .....	18
Annexe 2 : Comparaison du diplôme le plus élevé de la population de 15 ans ou plus .....	18
Annexe 3 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	19
Annexe 4 : Comparaison du type d'activité de la population de 15 à 64 ans .....	20
Annexe 5 : Taux de chômage en 2011 et variation entre 2006 et 2011, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	21
Annexe 6 : Comparaison du taux de chômage des 15 - 64 ans selon le sexe .....	22
Annexe 7 : Comparaison du taux de chômage des 15 - 64 ans selon l'âge.....	22
Annexe 8 : Emplois par catégorie socioprofessionnelle, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud .....	23
Annexe 9 : Comparaison de l'emplois par catégorie socioprofessionnelle .....	24
Annexe 10 : Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel selon le sexe, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	24
Annexe 11 : Comparaison de la part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel selon le sexe.....	25
Annexe 12 : Comparaison des statuts et conditions d'emplois des 15 ans ou plus selon le sexe.....	25
Annexe 13 : Statuts et conditions d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe, à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud.....	26

	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011
<b>Aucun diplôme</b>	7 072	6 845	6 672	6 036	4 708	4 246	4 204
<b>Certificat d'études primaires</b>	4 628	4 240	3 748	4 156	3 584	3 091	2 692
<b>BEPC, Brevet des collèges</b>	360	455	724	969	1 135	1 233	1 327
<b>CAP ou BEP</b>	1 104	1 960	2 880	3 636	5 337	6 296	6 958
<b>Baccalauréat ou Brevet professionnel</b>	492	675	1 084	1 248	1 754	2 926	3 502
<b>Diplôme de niveau supérieur</b>	200	330	736	736	1 658	4 846	3 953
<b>Total CdC Aunis Sud</b>	13 856	14 505	15 844	16 781	18 176	22 637	22 636

**ANNEXE 1 : DIPLOME LE PLUS ELEVE DE LA POPULATION NON SCOLARISEE DE 15 ANS OU PLUS, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD – EVOLUTION SUR 40 ANS**

Source : Insee RP 1968, 1975, 1982, 1990, 1999, 2006, 2011

	Aucun diplôme	Certificat d'études primaires	BEPC, Brevet des collèges	CAP ou BEP	Baccalauréat ou Brevet professionnel	Diplôme de niveau supérieur
<b>CdC Aunis Sud</b>	17,0%	12,0%	5,0%	31,0%	16,0%	19,0%
<b>Département</b>	17,1%	12,7%	6,6%	27,6%	16,4%	19,8%
<b>Région</b>	17,4%	13,3%	6,1%	27,2%	15,9%	20,2%
<b>France métropolitaine</b>	18,2%	10,1%	6,1%	23,8%	16,3%	25,5%

**ANNEXE 2 : COMPARAISON DU DIPLOME LE PLUS ELEVE DE LA POPULATION DE 15 ANS OU PLUS**

Source : Insee, RP 2011

Commune	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Retraités ou préretraités	Autres inactifs
Aigrefeuille d'Aunis	66%	8%	8%	12%	6%
Anais	74%	4%	7%	9%	6%
Ardillières	70%	8%	7%	8%	7%
Ballon	69%	10%	5%	9%	7%
Bouhet	68%	8%	5%	7%	13%
Breuil la Réorte	59%	10%	4%	16%	11%
Chambon	70%	8%	8%	7%	7%
Chervettes	61%	5%	11%	16%	8%
Ciré d'Aunis	69%	8%	8%	8%	7%
Forges	70%	9%	7%	8%	6%
Genouillé	71%	7%	7%	10%	6%
Landrais	70%	7%	9%	7%	8%
Marsais	64%	12%	8%	8%	9%
Péré	73%	4%	5%	10%	7%
Puyravault	74%	7%	7%	8%	4%
Saint-Crépin	67%	10%	3%	9%	10%
Saint-Georges du Bois	68%	9%	8%	10%	6%
Saint-Germain de Marencennes	66%	7%	5%	13%	9%
Saint-Laurent de la Barrière	61%	3%	10%	10%	15%
Saint-Mard	67%	11%	5%	11%	6%
Saint-Pierre d'Amilly	69%	12%	4%	10%	6%
Saint-Saturnin du Bois	69%	9%	7%	12%	4%
Surgères	58%	10%	8%	13%	12%
Le Thou	70%	7%	6%	8%	9%
Vandré	59%	11%	7%	13%	9%
Virson	74%	6%	6%	8%	5%
Vouhé	67%	10%	7%	11%	6%
<b>Total CdC Aunis Sud</b>	<b>67%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>10%</b>	<b>8%</b>

**ANNEXE 3 : POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD**

Source : Insee, RP 2011

	Actifs		Inactifs			Actifs		Inactifs		
	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Retraités ou préretraités	Autres inactifs	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	Retraités ou préretraités	Autres inactifs
<b>CdC Aunis Sud</b>	67,4%	8,1%	6,8%	10,0%	7,7%	1,5%	-0,1%	0,0%	0,6%	-1,9%
<b>Département</b>	61,4%	9,4%	8,3%	12,4%	8,5%	-0,1%	0,9%	-0,7%	1,2%	-1,3%
<b>Région</b>	63,5%	8,7%	8,9%	11,3%	7,7%	-0,3%	1,2%	-1,0%	1,2%	-1,1%
<b>France métropolitaine</b>	63,2%	9,3%	10,2%	8,7%	8,7%	0,1%	1,0%	-0,9%	0,8%	-1,0%

**ANNEXE 4 : COMPARAISON DU TYPE D'ACTIVITE DE LA POPULATION DE 15 A 64 ANS**

Source : Insee, RP 2006 & 2011

Commune	2006	2011	Ecart entre 2006 et 2011
Aigrefeuille d'Aunis	7,2%	7,6%	0,4%
Anais	8,0%	4,2%	-3,8%
Ardillières	10,7%	8,1%	-2,6%
Ballon	10,4%	9,8%	-0,6%
Bouhet	5,2%	7,7%	2,5%
Breuil la Réorte	9,7%	10,3%	0,6%
Chambon	6,2%	8,0%	1,8%
Chervettes	10,5%	4,8%	-5,7%
Ciré d'Aunis	8,5%	7,8%	-0,7%
Forges	5,9%	8,9%	3,0%
Genouillé	7,7%	6,6%	-1,1%
Landrais	9,5%	6,9%	-2,6%
Marsais	8,8%	11,6%	2,8%
Péré	8,3%	4,4%	-3,9%
Puyravault	5,8%	7,3%	1,5%
Saint-Crépin	7,1%	10,2%	3,1%
Saint-Georges du Bois	8,2%	8,8%	0,6%
Saint-Germain de Marencennes	11,7%	6,9%	-4,8%
Saint-Laurent de la Barrière	8,5%	3,4%	-5,1%
Saint-Mard	10,6%	11,3%	0,7%
Saint-Pierre d'Amilly	6,2%	11,9%	5,7%
Saint-Saturnin du Bois	8,9%	8,6%	-0,3%
Surgères	10,3%	9,8%	-0,5%
Le Thou	6,1%	7,3%	1,2%
Vandré	8,0%	11,0%	3,0%
Virson	6,9%	6,2%	-0,7%
Vouhé	6,6%	9,7%	3,1%
<b>Total CdC Aunis Sud</b>	<b>8,2%</b>	<b>8,1%</b>	<b>-0,1%</b>

**ANNEXE 5 : TAUX DE CHOMAGE EN 2011 ET VARIATION ENTRE 2006 ET 2011, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES AUNIS SUD**

Source : Insee, RP 2006 & 2011

	CdC Aunis Sud		Département		Région		France métropolitaine	
	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006
<b>Homme</b>	46,6%	39,8%	47,5%	43,5%	48,0%	43,2%	48,9%	46,3%
<b>Femme</b>	53,4%	60,2%	52,5%	56,5%	52,0%	56,8%	51,1%	53,7%

**ANNEXE 6 : COMPARAISON DU TAUX DE CHOMAGE DES 15 - 64 ANS SELON LE SEXE**

Source : Insee, RP 2006 & 2011

	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
<b>CdC Aunis Sud</b>	27,3%	8,9%	10,6%
<b>Département</b>	29,0%	11,5%	10,3%
<b>Région</b>	26,8%	10,4%	8,9%
<b>France métropolitaine</b>	27,7%	11,2%	9,4%

**ANNEXE 7 : COMPARAISON DU TAUX DE CHOMAGE DES 15 - 64 ANS SELON L'AGE**

Source : Insee, RP 2011

Commune	Agriculteurs		Artisans, commerçants, chefs d'entreprises		Cadres et professions intellectuelles supérieures		Professions intermédiaires		Employés		Ouvriers	
	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006
Aigrefeuille d'Aunis	1%	1%	8%	5%	13%	8%	24%	20%	21%	28%	34%	38%
Anais	26%	25%	13%	25%	0%	8%	6%	8%	25%	8%	30%	24%
Ardillières	0%	0%	25%	25%	13%	0%	13%	16%	37%	43%	13%	16%
Ballon	24%	15%	18%	7%	6%	7%	6%	15%	30%	7%	17%	48%
Bouhet	3%	4%	6%	0%	6%	0%	15%	27%	60%	51%	9%	18%
Breuil la Réorte	25%	0%	8%	0%	0%	0%	17%	79%	42%	21%	8%	0%
Chambon	7%	4%	0%	7%	3%	7%	24%	25%	41%	29%	26%	28%
Chervettes	50%	34%	0%	33%	0%	0%	0%	0%	50%	33%	0%	0%
Ciré d'Aunis	5%	7%	14%	9%	14%	7%	17%	23%	33%	35%	17%	20%
Forges	5%	8%	11%	11%	5%	3%	25%	31%	24%	20%	29%	27%
Genouillé	28%	42%	14%	15%	5%	5%	5%	0%	14%	21%	34%	16%
Landrais	7%	18%	7%	0%	7%	0%	7%	26%	43%	46%	28%	9%
Marsais	12%	16%	22%	10%	0%	0%	10%	27%	39%	16%	16%	32%
Péré	0%	20%	30%	40%	0%	0%	28%	20%	28%	20%	14%	0%
Puyravault	22%	31%	22%	8%	0%	8%	14%	15%	28%	23%	14%	15%
Saint-Crépin	39%	40%	0%	10%	20%	0%	20%	10%	22%	10%	0%	30%
Saint-Georges du Bois	4%	11%	4%	9%	4%	4%	23%	11%	27%	16%	37%	50%
Saint-Germain de Marencennes	4%	11%	11%	20%	10%	4%	24%	9%	19%	22%	32%	34%
Saint-Laurent de la Barrière	0%	0%	0%	100%	33%	0%	33%	0%	0%	0%	33%	0%
Saint-Mard	16%	22%	20%	17%	8%	0%	24%	13%	24%	30%	8%	18%
Saint-Pierre d'Amilly	5%	8%	12%	6%	14%	8%	33%	41%	23%	14%	13%	23%
Saint-Saturnin du Bois	26%	12%	18%	12%	4%	3%	0%	10%	34%	50%	17%	12%
Surgères	1%	1%	6%	6%	10%	9%	23%	23%	29%	31%	32%	30%
Le Thou	8%	13%	25%	9%	3%	4%	29%	20%	24%	33%	10%	20%
Vandré	5%	16%	10%	10%	0%	0%	19%	8%	22%	18%	44%	48%
Virson	8%	13%	17%	0%	8%	0%	32%	13%	34%	62%	0%	13%
Vouhé	14%	16%	9%	25%	9%	0%	14%	8%	27%	16%	27%	34%
<b>Total CdC Aunis Sud</b>	<b>13%</b>	<b>14%</b>	<b>12%</b>	<b>16%</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>18%</b>	<b>18%</b>	<b>30%</b>	<b>26%</b>	<b>20%</b>	<b>22%</b>

**ANNEXE 8 : EMPLOIS PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AUNIS SUD**

Source : Insee, RP 2006 & 2011

	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
CdC Aunis Sud	13%	12%	7%	18%	30%	20%
Département	3%	9%	10%	23%	31%	23%
Région	4%	7%	11%	23%	30%	25%
France métropolitaine	2%	6%	17%	25%	28%	21%

#### ANNEXE 9 : COMPARAISON DE L'EMPLOI PAR CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Source : Insee, RP 2011

Commune	Homme		Femme	
	2006	2011	2006	2011
Aigrefeuille d'Aunis	5,3%	4,4%	32,9%	32,9%
Anais	6,7%	140,0%	31,1%	31,8%
Ardillières	1,4%	2,6%	30,6%	35,7%
Ballon	4,0%	5,6%	32,5%	22,6%
Bouhet	2,2%	5,0%	30,3%	24,7%
Breuil la Réorte	13,2%	8,2%	45,2%	42,1%
Chambon	9,8%	1,2%	25,2%	26,7%
Chervettes	9,1%	4,3%	31,3%	14,3%
Ciré d'Aunis	5,5%	6,4%	39,0%	29,1%
Forges	5,1%	3,1%	31,9%	36,9%
Genouillé	6,9%	2,1%	36,4%	25,8%
Landrais	9,1%	8,0%	37,3%	35,5%
Marsais	3,7%	3,4%	40,0%	36,0%
Péré	3,3%	6,5%	30,9%	30,4%
Puyravault	4,3%	3,1%	36,8%	30,0%
Saint-Crépin	8,9%	4,3%	41,7%	45,1%
St-Georges du Bois	7,1%	6,1%	35,2%	34,9%
Saint-Germain de Marencennes	4,1%	4,2%	38,2%	37,0%
Saint-Laurent de la Barrière	28,6%	16,7%	14,3%	38,5%
Saint-Mard	6,4%	4,9%	30,9%	33,7%
Saint-Pierre d'Amilly	10,4%	3,1%	30,1%	23,5%
Saint-Saturnin du Bois	3,9%	7,1%	34,8%	34,9%
Surgères	6,8%	7,1%	30,8%	32,5%
Le Thou	5,6%	4,6%	26,8%	28,8%
Vandré	3,6%	4,9%	34,5%	33,6%
Virson	4,8%	7,0%	48,7%	39,5%
Vouhé	3,5%	6,0%	30,8%	47,9%
<b>Total CdC Aunis Sud</b>	<b>6,8%</b>	<b>5,2%</b>	<b>33,6%</b>	<b>32,8%</b>

#### ANNEXE 10 : PART DES SALAIRES DE 15 ANS OU PLUS A TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

Source : Insee, RP 2006 & 2011



	CdC Aunis Sud		Département		Région		France métropolitaine	
	2011	2006	2011	2006	2011	2006	2011	2006
<b>Homme</b>	5,2%	6,8%	7,8%	7,2%	7,6%	6,9%	7,4%	6,8%
<b>Femme</b>	32,8%	33,6%	31,7%	33,6%	31,2%	32,8%	28,8%	29,4%

**ANNEXE 11 : COMPARAISON DE LA PART DES SALAIRES DE 15 ANS OU PLUS A TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE**

Source : Insee, RP 2006 & 2011

	CdC Aunis Sud		Département		Région		France métropolitaine	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
<b>Titulaires FP, et CDI</b>	69,9%	77,0%	66,0%	72,0%	68,8%	74,3%	72,4%	76,5%
<b>CDD</b>	4,6%	9,9%	7,2%	12,1%	6,8%	11,5%	6,6%	10,6%
<b>Intérim</b>	1,8%	0,7%	1,9%	0,7%	2,2%	1,1%	2,1%	1,0%
<b>Emplois aidés</b>	0,4%	1,2%	0,6%	1,2%	0,5%	1,2%	0,5%	0,9%
<b>Apprentissage/stage</b>	2,3%	1,5%	2,9%	1,8%	3,1%	1,8%	2,7%	1,9%
<b>Indépendants</b>	12,3%	6,3%	10,4%	7,1%	9,3%	6,0%	7,9%	5,6%
<b>Employeurs</b>	8,6%	2,9%	10,7%	4,4%	9,2%	3,6%	7,7%	3,1%
<b>Aides familiaux</b>	0,1%	0,5%	0,2%	0,7%	0,2%	5,0%	0,1%	0,4%

**ANNEXE 12 : COMPARAISON DES STATUTS ET CONDITIONS D'EMPLOIS DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE**

Source : Insee, RP 2011

	Titulaires FP, et CDI		CDD		Intérim		Emplois aidés		Apprentissage / stage		Indépendants		Employeurs		Aides familiaux	
Communes	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Aigrefeuille d'Aunis	72,9%	77,5%	4%	10,3%	2,4%	0,5%	0,9%	1,5%	2,2%	2,1%	8,9%	5,7%	8,6%	2,3%	0,1%	0,1%
Anais	76,7%	87,3%	2,3%	4,2%	1,2%	1,4%	0%	0%	1,2%	0%	11,6%	4,2%	7%	2,8%	0%	0%
Ardillières	74,2%	80,8%	5,4%	8,3%	2,2%	0%	0%	2,6%	2,2%	0%	7%	3,2%	8,6%	5,1%	0,5%	0%
Ballon	69,9%	79,6%	6%	7,5%	1,1%	0,7%	0,5%	0,7%	1,1%	2%	15,3%	6,1%	6%	2,7%	0%	0,7%
Bouhet	70,4%	76,1%	4,5%	8,3%	2,5%	1,1%	1%	2,2%	2,5%	2,2%	9,5%	6,7%	9,5%	2,2%	0%	1,1%
Breuil la Réorte	61,9%	58,3%	7,1%	19,4%	2,4%	0%	0%	1,4%	1,2%	0%	16,7%	16,7%	10,7%	2,8%	0%	1,4%
Chambon	76,2%	75,7%	2,4%	14,6%	1,4%	0,5%	0,5%	1,1%	0%	1,1%	14,3%	5,9%	4,8%	1,1%	0,5%	0%
Chervettes	77,8%	79,2%	7,4%	8,3%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	11,1%	8,3%	3,7%	4,2%	0%	0%
Ciré d'Aunis	70%	75,7%	4,8%	9,3%	1,8%	1,2%	0,4%	0,4%	3,3%	2,4%	10,3%	8,9%	9,2%	1,6%	0,4%	0,4%
Forges	75,3%	78,5%	4,4%	9,1%	3,1%	1,1%	0,3%	1,5%	3,7%	2,5%	7,1%	4,4%	6,1%	2,5%	0%	0,4%
Genouillé	68,1%	77,7%	4,7%	10,2%	1%	1,2%	0,5%	1,8%	1,6%	0%	13,6%	8,4%	10,5%	0%	0%	0,6%
Landrais	71,9%	77,8%	4,1%	9,8%	2,3%	0%	1,2%	1,3%	0,6%	3,3%	10,5%	3,9%	9,4%	2,6%	0%	1,3%
Marsais	66,8%	72,3%	3,2%	12,7%	3,2%	0,6%	1,1%	2,4%	3,7%	2,4%	14,7%	6,6%	7,4%	3%	0%	0%
Péré	73,4%	81,8%	4,3%	3,4%	1,1%	0%	0%	3,4%	3,2%	1,1%	11,7%	6,8%	6,4%	2,3%	0%	1,1%
Puyravault	69%	79,8%	7%	6,5%	3,8%	1,6%	0%	0,8%	1,9%	0%	8,2%	5,6%	10,1%	5,6%	0%	0%
Saint-Crépin	62%	85,5%	1,4%	5,5%	0%	0%	0%	1,8%	1,4%	0%	16,9%	1,8%	18,3%	5,5%	0%	0%
Saint-Georges du Bois	71,8%	74,6%	3,1%	12,6%	2,3%	0,8%	0,8%	1,7%	2,1%	0,8%	11,1%	6,4%	8,8%	3,1%	0%	0%
Saint-Germain de Marencennes	69,4%	77,5%	1,5%	7,9%	1,2%	0,4%	1,9%	0,9%	8%	1,3%	11,1%	8,4%	6,9%	2,6%	0%	0,9%
Saint-Laurent de la Barrière	45,5%	66,7%	9,1%	13,3%	0%	0%	0%	0%	0%	6,7%	36,4%	13,3%	9,1%	0%	0%	0%
Saint-Mard	68,5%	81,6%	3,4%	6,6%	2,6%	0,4%	0,4%	0,4%	1,9%	0,9%	12,4%	6,1%	10,9%	2,2%	0%	1,8%
Saint-Pierre d'Amilly	73,3%	76,9%	4%	10,6%	0,8%	1,8%	0%	0%	0,8%	0,9%	14,6%	7,1%	6,4%	2,7%	0%	0%
Saint-Saturnin du Bois	64,9%	76,3%	3,7%	11,8%	2,7%	1,2%	0%	0,6%	3,7%	0%	13,3%	5,3%	11,7%	4,7%	0%	0%
Surgères	73,3%	70,1%	5,3%	14,2%	1,9%	0,7%	0,8%	2,2%	3,6%	3%	5,8%	4,3%	9,1%	4,7%	0,1%	0,7%
Le Thou	70%	79,5%	6%	11,9%	1,9%	0,8%	0%	0,5%	3,7%	1,8%	11,2%	3,1%	7,2%	2,1%	0%	0,3%
Vandré	67,4%	78,2%	7,9%	9%	0,6%	2,3%	0%	1,5%	3,9%	0,8%	11,8%	3,8%	8,4%	3%	0%	1,5%
Virson	71,5%	73,1%	5,4%	16,6%	2,7%	0,6%	1,1%	0,6%	4,3%	1,7%	7,5%	4%	7,5%	3,4%	0%	0%
Vouhé	75,2%	79,7%	2,1%	6,2%	3,5%	0,8%	0%	2,3%	1,4%	2,3%	8,5%	4,7%	9,2%	3,9%	0%	0%
<b>Total détaillé CdC Aunis Sud</b>	<b>69,90%</b>	<b>76,96%</b>	<b>4,61%</b>	<b>9,93%</b>	<b>1,84%</b>	<b>0,73%</b>	<b>0,42%</b>	<b>1,24%</b>	<b>2,34%</b>	<b>1,46%</b>	<b>12,26%</b>	<b>6,29%</b>	<b>8,57%</b>	<b>2,91%</b>	<b>0,06%</b>	<b>0,46%</b>
<b>Total CdC Aunis Sud</b>	<b>73,43%</b>		<b>7,27%</b>		<b>1,29%</b>		<b>0,83</b>		<b>1,90%</b>		<b>9,27%</b>		<b>5,74%</b>		<b>0,26%</b>	

### ANNEXE 13 : STATUTS ET CONDITIONS D'EMPLOI DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE, A L'ECHELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

Source : Insee, RP 2011